Remarques par Madame Sonia L'Heureux
la directrice parlementaire du budget (par intérim)
devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes
Le 30 avril 2013

Monsieur le Président, membres du Comité, je suis ici en qualité de directrice parlementaire du budget par intérim. Votre intérêt à l'égard du travail du DPB est important pour nous, et je suis heureuse de témoigner devant vous aujourd'hui au sujet du rapport sur les perspectives économiques et financières, que nous venons de publier. Se joignent à moi des membres du Bureau : MM. Mostafa Askari, Sahir Khan et Chris Matier. Je ferai d'abord de brèves remarques, puis nous serons heureux de répondre à vos questions.

Vous vous rappellerez que le rapport est préparé conformément à la motion adoptée en septembre 2011 par le Comité demandant au directeur parlementaire du budget, en lien avec son mandat, de lui fournir des perspectives économiques et financières deux fois par année, en avril et en octobre.

Depuis la publication de notre rapport précédent en octobre 2012, les perspectives de croissance mondiale en 2013 ont été révisées à la baisse (de 3,6 % à 3,3 %), en fonction des projections du Fonds monétaire international. Ce dernier s'attend à ce que la croissance mondiale atteigne 4 % en 2014, mais prévient que la voie de la reprise dans les économies avancées sera « cahoteuse ».

Les perspectives du directeur parlementaire du budget pour l'économie américaine correspondent globalement aux projections d'octobre, qui montrent une amélioration graduelle, mais constante, à moyen terme. En ce qui concerne le prix des produits de base, les perspectives ne changent guère par rapport à octobre et – dans la logique des prix à court terme du marché à terme – indiquent une croissance future modeste.

Les perspectives économiques canadiennes décrites par le directeur parlementaire du budget tiennent aussi compte des répercussions économiques du Plan d'action économique de 2013 du gouvernement. Les mesures de ce Plan visent à « soutenir l'emploi et la croissance » et à rétablir l'équilibre budgétaire. De plus, le Plan contient des révisions à la baisse des niveaux de dépenses de programmes directes.

En résumé, pour la période de 2013-2014 à 2017-2018, les mesures et les révisions du Plan d'action devraient se traduire par des économies de 10,8 milliards de dollars. Notre rapport présente aussi des estimations des conséquences de ces changements sur le PIB réel et l'emploi fondées sur les multiplicateurs de Finances Canada.

Conjuguées à la reprise anémique de l'économie mondiale, les mesures d'austérité imposées par le gouvernement freineront davantage la croissance économique et la création d'emploi au Canada.

- Le directeur parlementaire du budget prévoit que la croissance du PIB réel du Canada se repliera à 1,5 % en 2013 et restera en deçà de son taux de croissance potentielle jusqu'en 2015.
- À cause de l'économie qui reste bien en deçà de son potentiel, le taux de chômage devrait demeurer relativement stable à 7,4 % au cours des deux prochaines années.
- La reprise se raffermissant, le directeur parlementaire du budget prévoit que la croissance du PIB devrait s'établir en moyenne à 2,6 % de 2015 à 2017, et le taux de chômage devrait reculer à 6,3 % en 2017.

Malgré une reprise économique léthargique, étant donné les augmentations prévues des taux de cotisation à l'assurance-emploi, et à supposer que le gouvernement atteigne les niveaux prévus pour ce qui est des dépenses et des économies par rapport aux augmentations de revenus, le directeur parlementaire du budget prévoit que le solde budgétaire va s'améliorer, passant d'un déficit de 25 milliards (1,4 % du PIB) en 2012-2013 à un excédent de 8,5 milliards (0,4 % du PIB) en 2016-2017.

Si on suppose que le gouvernement n'augmente pas ses dépenses au-delà des niveaux prévus et réalise ses économies par rapport aux augmentations de revenus, le directeur parlementaire du budget estime les probabilités d'atteindre l'équilibre budgétaire à 60 % en 2015-2016, à 70 % en 2016-2017 et à 65 % en 2017-2018, étant donné l'incertitude économique qui plane sur les perspectives.

L'amélioration projetée du solde budgétaire à moyen terme résulte en grande partie d'une amélioration structurelle de la situation financière du gouvernement. Le directeur parlementaire du budget prévoit que le déficit structurel du gouvernement sera éliminé en 2014-2015 et qu'il cédera le pas à un excédent structurel de 8,4 milliards de dollars, en moyenne, de 2015-2016 à 2017-2018.

Les estimations et projections des soldes structurels fournissent une information utile sur la situation financière fondamentale de l'État et peuvent servir à éclairer le choix des orientations. Par conséquent, notre rapport propose aussi une comparaison entre les estimations que font le directeur parlementaire du budget et Finances Canada. Selon ce dernier, le solde structurel établi par Finances Canada dépasse de 3,6 milliards, en moyenne, celui établi par le directeur parlementaire du budget.

Comme la plupart d'entre vous le savez, j'ai été nommée de façon intérimaire au poste de DPB il y a seulement quelques semaines, et je dois admettre que je ne suis pas encore tout à fait à l'aise avec mon nouveau domaine de travail. Néanmoins, je suis accompagnée par des membres du Bureau du directeur parlementaire du budget qui possèdent une grande expertise dans ces domaines. Ils m'aideront à répondre aux questions que vous pourriez poser sur les perspectives économiques et financières.

Je vous remercie de votre attention.